

Bretagne, Finistère
Roscanvel

Le patrimoine maritime culturel de la commune de Roscanvel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004205

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Désignation

Aires d'études : Bretagne

Milieu d'implantation :

Historique

La commune de Roscanvel, située dans la partie septentrionale de la presqu'île de Crozon, est constituée par une presqu'île tabulaire qui s'avance en éperon en direction de Brest (presqu'île de Quélern ou de Roscanvel). Sa partie nord, bordée d'une côte à falaise qui se termine par la pointe des Espagnols, ne laisse que le détroit du « Goulet » comme exutoire de la rade de Brest, tandis que sa partie sud, amincie en étroit isthme de 1 km de large, s'articule sur la commune de Crozon. Cette « presqu'île de la presqu'île » bénéficie donc d'une situation géographique exceptionnelle puisqu'elle s'ouvre à l'est sur la baie de Roscanvel et la rade de Brest, et à l'ouest sur l'anse de Camaret et la mer d'Iroise. Elle se présente comme un plateau d'altitude moyenne d'une soixantaine de mètres qui tombe généralement de façon assez abrupte dans la mer, et plus particulièrement dans sa partie ouest et nord-ouest où la côte élevée offre une succession de saillies qui ont constitué au cours de l'histoire les supports ou les abris d'une série de défenses et fortifications destinées à protéger la place de Brest des invasions ennemies. Ce rôle défensif est devenu majeur à partir du moment où le site de Brest a été choisi par le roi Louis XIV et son ministre Colbert pour l'édification d'un grand port au ponant du royaume de France.

La presqu'île de Quélern (ou de Roscanvel) faisait autrefois partie de la paroisse de Crozon (Plougrozon). Au 5e siècle, Roscanvel est la propriété du chef breton Catmaël puis est cédé à la fin de ce siècle l'abbaye de Landévennec. Roscanvel est ensuite sous la dépendance des seigneurs de Crozon, puis des comtes de Léon. En 1173, ces derniers lèguent le domaine à l'abbaye de Daoulas qui y installe un prieuré. La paroisse de Roscanvel dépend alors de l'évêché de Cornouaille. La population communale se répartit peu à peu entre un petit bourg, doublé d'un petit port ouvrant sur la rade de Brest, et une vingtaine d'écarts, liés à la vie maritime lorsqu'ils sont situés sur la côte orientale de la presqu'île (lieux naturels d'échouages ou de mouillages) tels Quélern (qui n'est rattaché à la commune qu'en 1851), Pont-Scorff, Postermen, ou le plus souvent à caractère nettement rural lorsqu'ils sont dispersés sur le plateau (voir document 2).

Les habitants de Roscanvel, contrairement à leurs voisins de Camaret, n'ont pratiqué les activités de pêche que de façon secondaire (pas de trace de magasins ou de presse). En effet, à partir de la fin du 17e siècle, de par sa position géographique, Roscanvel, situé directement dans l'orbite du port militaire de Brest, est essentiellement animé par deux activités maritimes liées l'une à l'autre : une activité de transit terre-mer entre Brest et la presqu'île (marchandises et passagers) et une activité de défense militaire des côtes (constructions et équipement de fortifications). Le rôle militaire de premier ordre dans le système de défense de l'entrée de la Rade de Brest, joué en continu depuis la préhistoire jusqu'à la Seconde guerre mondiale par la presqu'île de Quélern, induisit un trafic important de débarquement de matériaux en tout genre, de mouvements de troupes et d'ouvriers qui culmina au début du 20e siècle.

Du fait de sa situation stratégique à l'extrême pointe du Finistère, véritable porte d'entrée de la rade de Brest, Roscanvel a joué très tôt un rôle clé dans l'histoire militaire de Brest et de la Presqu'île de Crozon ainsi qu'en témoignent les nombreuses fortifications qui jalonnent son littoral occidental. En 1594, pendant les guerres de Religion, un conflit opposa les Espagnols de Philippe II, défenseurs de la Ligue catholique, aux troupes françaises favorables au roi Henri IV, alors maître de Brest. Les Espagnols furent vaincus, cependant leur passage reste marqué par le nom de "Pointe des Espagnols" donné à l'extrémité nord-est de la presqu'île.

Mais c'est certainement Vauban qui consacra Roscanvel comme un des hauts lieux du dispositif de défense militaire de Brest destiné à lutter contre les agressions venues de la mer. Ingénieur militaire, promu maréchal de France, Vauban chargé des fortifications côtières par le roi Louis XIV, organisa à la fin du 17^e siècle la défense maritime du goulet de Brest en mettant en place, de part et d'autre de ce détroit, un système de batteries jumelées destiné à interdire l'accès de la rade. La presque île de Crozon constitua la partie sud de cet agencement. En complément de l'édification de la tour de défense de Camaret munie d'une batterie basse (type de batterie permettant de toucher les bateaux sous la ligne de flottaison), il fit construire une autre batterie basse à la Pointe des Espagnols (1695) et bâtit, pour assurer une défense arrière de la presque île de Quéléren, la ligne de défense de Quéléren, barrant l'isthme à sa racine. Cette défense contre l'attaque à revers de forces terrestres venant de l'intérieur, renforcée sous Louis XVI, constitue les « lignes de Quéléren » qui représentent aujourd'hui le seul exemple d'enceintes extra urbaines produites par Vauban, et encore existantes. Deux portes (porte de Camaret et porte de Crozon désormais détruites), qui étaient fermées la nuit venue, permettaient de contrôler les entrées. Cet isolement durera jusqu'en 1918. On parle alors de Roscanvel comme d'un "quartier de Brest".

Le 19^e siècle fut aussi une période d'intense construction militaire à Roscanvel. Si la Révolution n'édifia que la batterie de la Fraternité, sous le Premier Empire, les ouvrages de Vauban furent modernisés et renforcés (batteries de Cornouaille et des Espagnols). Sous le Second Empire, l'ensemble défensif fut encore modernisé et notablement augmenté : réduit de Roscanvel (type 1846), réduit de Quéléren, fortification de l'îlot des Capucins (commencé en 1848-1850)... Des remaniements très importants eurent encore lieu après 1870 et jusqu'à la Première guerre mondiale. L'occupation allemande laissa également des traces encore bien visibles (grosse batterie sur le sommet de la batterie de Cornouaille, chapelet de casemates...). Trois siècles d'élaboration d'un système défensif ont créé en presque île de Quéléren une superposition d'ouvrages variés et complémentaires (forts, corps de garde, batteries, fortifications) qui constituent un véritable condensé d'histoire et d'art militaire de défense côtière.

Après la défaite militaire française de 1870, les défenses de Roscanvel sont momentanément reconverties en geôles pour prisonniers politiques et bagnards. Ainsi furent incarcérés ici, de mai à juillet 1871 1000 personnes arrêtées lors de la semaine sanglante de la Commune puis, après jugement, de 1872 à 1874, plus de 2000 communards en attente de déportation en Nouvelle Calédonie, surtout. Les plus célèbres sont la militante républicaine Louise Michel et le géographe Elisée Reclus.

À partir de l'établissement de liaisons maritimes régulières à vapeur entre Brest et Roscanvel (dernier tiers du 19^e siècle) - et surtout de la construction de la cale de Quéléren en 1901 (pour des besoins militaires) - et jusqu'à la généralisation du moyen de déplacement individuel qu'est l'automobile (début des années 1960), cette presque île devient également un lieu de promenade populaire dominicale pour les Brestois. Au début du 20^e siècle, la Société Anonyme des Vapeurs brestois (créée en 1894) établit une ligne régulière Brest-Quéléren et encourage les sorties du dimanche des Brestois, particulièrement appréciées des familles des soldats et des « coloniaux » du 2^o RAS qui peuvent ainsi leur rendre visite dans leur cantonnement. Dès lors, une sorte de rite de promenade s'établit : débarquement à Quéléren, promenade à pied jusqu'à la pointe des Espagnols ou passage des lignes de Quéléren et descente vers la plage de Trez Rouz en direction de Camaret.

Puis les années 1930 inaugurent une nouvelle forme de fréquentation qui se poursuivra dans l'immédiat après Seconde guerre mondiale jusqu'au dernier passage du vapeur brestois, en 1963. Il s'agit cette fois d'excursions collectives organisées par des groupes à appartenance syndicale, politique ou religieuse. Le pique-nique est alors vécu comme une fête par les habitants d'un quartier, les membres d'un patronage, d'un syndicat... Aujourd'hui, Roscanvel n'attire plus que des touristes qui effectuent, souvent en voiture, le tour de la presque île, en privilégiant le belvédère de la pointe des Espagnols, tandis que le port n'accueille plus que quelques pêcheurs plaisanciers.

En ce début de 21^e siècle, du fait de l'effacement de la Marine militaire et de l'extinction du trafic par mer de passagers et de marchandises, Roscanvel, sans activités propres, est devenue une agréable commune dortoir pour les personnes travaillant dans les communes voisines puisqu'une grande partie des actifs part travailler quotidiennement à Camaret, Crozon, Lanvéoc (base militaire) ou Brest. Plus aucun agriculteur ne travaille sur la commune. Cette commune de 983 habitants en 2004 est également habitée par un nombre important de personnes âgées qui s'y installent au moment de la retraite. Quatre habitants sur dix avaient plus de 65 ans en 1999, mais seulement un sur trois en 2004 car un rajeunissement de la population se dessine depuis peu, du fait de l'installation de jeunes couples travaillant sur d'autres communes de la presque île. Leur choix résidentiel s'explique par une pression immobilière et touristique moindre que dans les communes voisines ; la commune, relativement isolée, ne possédant qu'un seul commerce (épicerie-café-tabac) et aucun équipement touristique (ni hôtel, ni restaurant). Hormis le centre d'entraînement de l'Armée de Terre, elle n'accueille que quelques artisans, un médecin, un centre de plongée et un camping municipal. Notons aussi le fort pourcentage de résidences secondaires (un logement sur deux en 2004) par rapport aux autres communes de la presque île de Crozon. Au total, malgré l'absence d'emplois sur la commune, la population roscanveliste a augmenté de plus de 40 % durant ces vingt dernières années en liaison avec une recombinaison de sa population et de l'usage de son territoire.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Entretien avec Marcel Burel [2007]**
Entretien avec Marcel Burel en 2007.

Bibliographie

- CALVEZ, Louis. **La presqu'île de Crozon**. Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.
469 p
- **Roscanvel dans la presqu'île de Crozon [1995]**
BUREL, Marcel. **Roscanvel dans la presqu'île de Crozon**. Bannalec : Impr. Régionale, 1995.
232 p
- BIGOT, Yannick. **De Vauban...à Todt : Installations de défense côtière de l'entrée de Brest**. Brest : Université de Bretagne Occidentale, Mémoire de maîtrise de géographie, 2 vol., 1996.
173 + 129 p
- GALIFOT, Agnès. **Données encadrantes des communes de la Presqu'île de Crozon : Camaret, Crozon, Lanvéoc, Roscanvel**. Plouzané : observatoire du patrimoine maritime culturel, document interne, 2005.
p. 29-30
- **"Les petits ports et les usages du littoral en Bretagne au 19e siècle" [2006]**
AMGHAR, Julien. **"Les petits ports et les usages du littoral en Bretagne au 19e siècle"**. Thèse d'Histoire : Université de Bretagne Sud, Lorient, 2006, 6 vol.
p. 489-491

Périodiques

- BUREL, Marcel. **Déportés en transit à Roscanvel, la prison de Quélern**. Crozon : Le Presqu'ilien, juillet-août 1999.
p. 20-21
- CHAURIS, Louis. **La pierre dans les forts du Goulet de Brest**. Crozon : Avel Gornog, n° 13, 2005.
p. 45-55
- BESSELIEVRE, Jean-Yves. **Les lignes de Quélern (XVII-XX siècles)** . Crozon : Avel Gornog, n° 13, 2005.
p. 38-44

Annexe 1

RECOMMANDATION DE L'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE MARITIME CULTUREL

La commune de Roscanvel est d'importance mineure en termes de population parmi les communes de la presqu'île de Crozon. Pourtant, elle possède de nombreux héritages maritimes culturels, en particulier dans le domaine militaire. Sa situation (presqu'île fermant la rade de Brest) lui confère, dès le 16e siècle, un fort intérêt stratégique pour la défense du goulet de Brest et des anses de Camaret et de Roscanvel. Une dizaine de sites ont été investis par l'armée, souvent à plusieurs époques différentes. Deux sites portuaires se sont en outre développés (Quélern et Roscanvel), en lien avec cette activité militaire (transport de troupes, de prisonniers, de vivres et de matériel), les activités artisanales et industrielles (briqueterie, four à chaux, ardoises, construction et réparation navale...), le cabotage de produits manufacturés, agricoles voire halieutiques et le balnéaire. Des héritages bâtis résultant de l'ensemble de ces activités subsistent dans les paysages de Roscanvel.

La mise en valeur du patrimoine maritime culturel de la commune ne doit pas se limiter au développement d'animations touristiques autour du site d'attraction majeur, l'ensemble fortifié et le panorama de la pointe des Espagnols. Il conviendrait de proposer une vision cohérente et élargie de l'intérêt stratégique de la presqu'île de Quélern. La plupart des héritages pris isolément ne possèdent pas un intérêt historique majeur, mais c'est l'association de ces différents éléments échelonnés tout le long de la côte de la presqu'île qui prend sens. Les fortifications sont d'ailleurs les héritages les plus souvent associés au patrimoine maritime culturel de la commune, sans que les différents éléments ne soient spontanément cités (voir annexe). La mise en relation avec le patrimoine naturel nous semble par ailleurs essentielle pour la valorisation des ouvrages militaires de la presqu'île. Celle-ci doit par ailleurs être appréhendée au-delà de l'espace communal, à l'échelle de l'ensemble de la presqu'île de Crozon (fortifications présentes sur les autres communes, notamment à Camaret-sur-Mer ou Crozon - cap de la Chèvre -, sites liés directement ou non à l'activité militaire comme la poudrerie de Pont-de-Buis ou le petit port du Faou d'où partait le bois de la forêt du Cranou, musées ou lieux d'exposition comme le musée mémorial de la bataille de l'Atlantique ou la Tour Vauban...).

Une « Route des Fortifications » existe déjà à l'échelle de la presqu'île de Crozon depuis 2007. A Roscanvel, elle ne prend en compte que les portes des lignes de Quélern, le réduit de Roscanvel et la tour-réduit de la pointe des Espagnols. D'autres sites devraient être ajoutés dans le futur (on peut penser notamment aux batteries et casernes de la pointe Robert et à l'ensemble fortifié de l'îlot des Capucins). Sur la route même que les automobilistes doivent emprunter, une signalisation rappelant régulièrement qu'il s'agit de la « Route des Fortifications de la presqu'île de Crozon » permettrait probablement une plus forte fréquentation. Mais c'est sans doute depuis la mer que les héritages militaires de la presqu'île de Quélern prendraient toute leur mesure (notamment pour les batteries basses ou les batteries sous roc) et que les visiteurs pourraient le mieux appréhender l'adaptation de ces ouvrages aux enjeux de défense de la presqu'île et de la rade de Brest et leur complémentarité (couverture des différentes batteries, de part et d'autre de la rade), ainsi que leur harmonie avec des paysages naturels grandioses. Des circuits maritimes pourraient ainsi être organisés depuis la cale de Roscanvel ou celle de Quélern, à l'instar de ce qui se pratique déjà sur demande au port de Camaret ou d'autres types de circuits qui peuvent être proposés en presqu'île (grottes de Morgat, Tas de Pois ou pointe de Pen-Hir). Les personnes embarquées pourraient découvrir à la fois le riche patrimoine maritime militaire de Roscanvel et son patrimoine naturel et géologique exceptionnel. Ces croisières pourraient être organisées en lien avec d'autres animations culturelles sur la commune (visite de forts ou de batteries) ou en presqu'île (autres circuits maritimes, musées...). Ce type de circuit nautique a déjà existé par le passé (Route des Forts en 1996) avec une boucle Camaret/pointe des Espagnols/Camaret et une autre en rade de Brest (Brest/Minou/Capucins/Espagnols/Brest) en collaboration avec l'association du Mémorial Montbarrey. L'expérience n'a malheureusement pas été prolongée de façon pérenne (circuit possible sur demande auprès d'une compagnie de Camaret). Il conviendrait de la réactiver.

Des animations spécifiques devraient être mises en place sur un certain nombre de sites d'intérêt majeur (ensembles fortifiés de la pointe des Espagnols, de la pointe Robert, de la pointe des Capucins, forts de la pointe de Cornouaille) : informations sur l'histoire du site à travers plusieurs scènes retraçant le fonctionnement du système défensif aux différentes époques et la vie quotidienne des soldats en privilégiant l'interactivité, animations culturelles à l'image de ce qui est proposé pour les forts du Dellec ou de Bertheaume, visites guidées, reconstitutions historiques... Les héritages militaires pourraient être également intégrés à des circuits locaux de découverte spécifique à chacun des sites.

Restent les problèmes de la restauration et de l'entretien de ces ouvrages souvent abandonnés depuis de longues années et qui parfois avaient été construits à la hâte ou sans la volonté de les faire perdurer. La Seconde guerre mondiale et le pillage des pierres par la suite ont fait empirer la situation. Les réhabilitations doivent s'effectuer dans un souci de préservation de l'architecture d'origine, notamment pour les parties extérieures aux édifices (fossés, parapets, levées de terre...), voire de reconstruction d'éléments détruits. Le débroussaillage et la sécurisation (dépollution pyrotechnique) sont souvent nécessaires. En raison du coût de telles démarches (même si le bénévolat peut être utilisé efficacement), tous les héritages ne peuvent être concernés, du moins à moyen terme, et un choix devra être opéré. L'isolement géographique ou les problèmes éventuels d'accès et de sécurité sont des critères à prendre en compte, tout comme les intérêts historiques, techniques ou paysagers (représentativité d'un type d'ouvrage ou d'une époque, originalité architecturale de l'ouvrage, fait historique majeur s'y étant déroulé, diversité des ouvrages sur un même site, intégration au paysage naturel...). Les lignes de Quélern, l'ensemble fortifié de la pointe des Espagnols, celui de l'îlot des Capucins et la batterie basse de Cornouaille nous semblent primordiaux à mettre en valeur. A un degré d'intérêt moindre, on peut citer les batteries et casernes de la pointe Robert, la tour-réduit de la pointe de Cornouaille, le fort de la Fraternité et une partie des batteries des Capucins (où se trouve le magasin à poudre sous roc dans lequel s'est rendu le général Allemand Ramcke en 1944). Il convient de noter que les habitants et touristes ne discernent pas toujours la portée patrimoniale des héritages les plus récents (Mur de l'Atlantique) sur lesquels une réflexion spécifique devra être menée en termes de valorisation, en attirant également l'attention sur la beauté des panoramas maritimes depuis ces sites.

L'emprise militaire sur l'ensemble de la partie occidentale du territoire de Roscanvel (du fort de Quélern à la pointe des Espagnols) est une chance pour la commune. Elle a permis la préservation des paysages naturels, vierges de toute construction autre que militaire. Il s'agit par ailleurs d'un site classé depuis 1978 (les projets de réhabilitation ou de restauration doivent recevoir l'aval de la Commission départementale des sites avec avis de l'ABF). A terme, cet espace devrait être racheté en grande partie par le Conservatoire du Littoral (zone de préemption). Cet organisme n'a pas vocation à gérer seul le patrimoine bâti présent sur ses terrains compte tenu de ses moyens limités. Un partenariat avec

l'armée, la commune, la structure intercommunale, le Pays Touristique du Menez-Hom Atlantique, le PNRA ou le département devra être envisagé.

En ce qui concerne les potentialités de mise en valeur des héritages liés à l'histoire maritime de la commune, l'importance et l'ancienneté de la présence militaire dans celle-ci ont tendance à faire oublier les autres héritages. Or ceux-ci, même s'ils sont plus modestes et moins spécifiques, ont également un intérêt dans le cadre d'un aménagement de Roscanvel et de Quélern intégrant leur dimension maritime, étant donné que ces ouvrages sont aussi vecteurs d'identité pour la commune et souvent liés à l'activité militaire (débarquement d'hommes et de matériaux, approvisionnement des cantonnements).

Dans cet objectif, plusieurs types de recommandations d'ensemble peuvent être faites (voir document 5) :

- Veiller à ce que la construction projetée d'une halle, abritant des commerces, envisagée sur l'espace en contrebas de l'église (place de l'Église), dans le but de dynamiser l'économie de la commune, ne nuise pas au paysage d'entrée du bourg (vision de la fontaine St-Eloi sise au coeur d'une prairie se prolongeant d'un vallon verdoyant qui conduit à la mer).
- Suggérer un parcours de découverte piétonne du port et du bourg de Roscanvel, ainsi que des paysages marins et littoraux, passant par la place de l'Église, qui permettrait également aux visiteurs de fréquenter les commerces du bourg.
- Soigner la restauration des habitations anciennes du bourg et de l'écart de marins de Lanvernazal.
- Porter une attention particulière aux héritages industriels et artisanaux (briqueteries, fours à chaux, chantier naval) et balnéaires (auberges de jeunesse, bistros, villas...) présents sur la commune qui, bien que modestes, témoignent de la diversité des activités ayant permis le développement et le rayonnement de Roscanvel.
- Mettre en valeur l'espace portuaire et militaire de Quélern, porte d'entrée principale de la presqu'île éponyme, éventuellement par l'aménagement d'un sentier de découverte. Ce sentier passerait par la plupart des héritages recensés dans cet espace, avec éventuellement une signalétique très discrète et adaptée retraçant l'histoire de cet écart. Le passage le long des lignes de Quélern, ouvrage original et d'un fort intérêt historique mais aujourd'hui inaccessible, serait un atout indéniable. Mais il s'agit pour l'instant d'un terrain militaire (proximité du réduit de Quélern et de la caserne Sourdis), ce qui en interdit pour l'instant tout accès.

L'esprit de ces recommandations est en accord avec les souhaits de la majorité des personnes interrogées sur site en juillet 2007 (se reporter aux conclusions de l'enquête de perception de Roscanvel en annexe). Pour atteindre ces objectifs, la municipalité dispose déjà d'un outil, le Plan Local d'Urbanisme, actuellement en cours d'élaboration. La rédaction d'une charte municipale de mise en valeur du patrimoine architectural maritime et militaire de Roscanvel (qui serait intégrée dans le PLU) donnerait par ailleurs la cohérence et l'efficacité nécessaires à un projet d'ensemble destiné à donner vie à la variété des héritages maritimes de la commune. Pour la partie militaire, il serait intéressant que l'ensemble des communes littorales de la rade de Brest adopte la même charte de mise en valeur dans un souci de qualité (plus haut niveau de réflexion) et de cohérence. Pour la partie portuaire, cette charte pourrait s'appuyer sur la charte générale des petits ports d'intérêt patrimonial qu'il serait souhaitable de définir au niveau de la Bretagne. De cette façon, la commune de Roscanvel bénéficierait d'une véritable charte littorale, à la hauteur de la richesse du patrimoine militaire spécifique qu'elle abrite.

Annexe 2

ENQUETE DE PERCEPTION DU PATRIMOINE MARITIME CULTUREL DE ROSCANVEL

I DEROULEMENT DE L'ENQUETE

I-1 La collecte des données

L'enquête s'est déroulée entre le 2 et le 23 juillet 2007. Soixante personnes ont été interrogées durant cette période, à raison d'une dizaine de questionnaires par jour (un questionnaire durant de 10-15 minutes à plus d'une heure). De plus, les commentaires et « états d'âme » des personnes interrogées ont été consignés au fil des questionnaires.

L'enquête a été menée de façon aléatoire dans les rues de la commune et les lieux publics de la commune. Ainsi nous avons pu interroger, des personnes de différentes catégories socioprofessionnelles tels que des enseignants, commerçants, employés du secteur public ou privé, artisans, sans emplois, étudiants, retraités, etc.

I-2 Constitution du groupe interrogé

Les personnes qui ont été enquêtées sont les acteurs de la commune : les habitants de Roscanvel et les travailleurs (à l'année ou ponctuels). Nous avons choisi de ne pas interroger les promeneurs, afin de connaître l'opinion de ceux qui ont leur mot à dire dans la gestion, l'aménagement et l'entretien de la commune. Nous avons également interrogé quelques résidents secondaires pour avoir une idée de leur opinion sur le sujet. Roscanvel se démarque du reste de la presqu'île avec une très forte proportion de résidences secondaires (49,9 %). En 2004, leur nombre a même dépassé celui des résidences principales (Agnès Galifot, 2005).

Ainsi, notre échantillon ne se veut pas représentatif mais va donner un ordre d'idée et des avis relativement exhaustifs sur les éléments considérés.

Composition de la population interrogée :

Résidents principaux 42 (70 %)

Travailleurs extérieurs 6 (10 %)
Résidants secondaires 12 (20 %)
TOTAL 60

II DEGRE DE RECONNAISSANCE PATRIMONIALE DE LA POPULATION ENQUETEE

Afin de faire figurer les résultats de cette enquête dans les fiches d'inventaire, deux champs ont été créés : le « degré de reconnaissance patrimoniale de la population enquêtée » (DREC) et un ou des « avis de gestion selon le groupe enquêté ».

Après avoir établi ce classement des éléments les plus cités, il a fallu établir des seuils pour déterminer le degré de reconnaissance de chaque élément. Cinq degrés de reconnaissance ont été définis : presque unanimement cité, souvent cité, moyennement cité, peu cité et jamais cité :

Seuils pour le champ "Degré de reconnaissance patrimoniale par le groupe enquêté"

75 % ou plus de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Presque unanimement cité

50 à 74 % de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Souvent cité

25 à 49 % de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Moyennement cité

1 à 24 % de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Peu cité

0 personne ayant cité l'élément dans au moins une question : Jamais cité

Ainsi, les résultats obtenus donnent sur les 51 éléments recensés : deux sont presque unanimement cités (les fortifications, sans distinction, et l'espace portuaire), trois sont souvent cités (réduit du bourg, cale du bourg, cale de Quéléren), dix sont moyennement cités, dix-huit sont peu cités et dix jamais cités (voir documents 3 et 4).

III AVIS DE GESTION SELON LA POPULATION ENQUETEE

La population est fière de son patrimoine maritime culturel, et particulièrement de ses héritages militaires. La rénovation doit être encouragée et les fortifications entretenues (notamment leurs accès). Il faut réhabiliter l'île de Trébéron et l'île des Morts (sur le territoire de la commune voisine de Crozon) et particulièrement remettre en état la cale de l'île des Morts. Afin de faire connaître ce patrimoine, la population propose de faire des visites guidées sur les fortifications à l'aide d'un ou deux guides à la pointe des Espagnols, de créer un circuit thématique, comme une route des fortifications (pourtant déjà en place, ce qui montre un défaut de communication à ce sujet), de réaliser des fêtes, des animations et un petit musée sur la défense de la rade de Brest. A la pointe des Espagnols, des équipements touristiques (comme des tables de pique-nique et des toilettes) et de vrais parkings (payants) doivent être réalisés. Le patrimoine militaire n'est toutefois pas l'unique patrimoine de Roscanvel : la population rappelle qu'il faut utiliser les bâtiments existants, comme la villa Bellevue. Cette villa, comme les forts, pourraient être des lieux comportant des vitrines dans lesquels sont reconstituées des scènes historiques. Les abords de l'étang de Kervian pourraient devenir une promenade. Des panneaux pourraient informer le curieux sur les éléments patrimoniaux rencontrés.

Lénaïg L'Aot.

Annexe 3

Annexe 3 : **Schéma de classement des dossiers électroniques de la commune de Roscanvel**

Annexe 4

Annexe 4 : **Organisation spatiale de Roscanvel**

Annexe 5

Annexe 5 : **Éléments patrimoniaux à conserver à Roscanvel d'après la population enquêtée**

Annexe 6

Annexe 6 : **Les enjeux de gestion à Roscanvel**

Annexe 7

20082908492NUC : - Dans "Neptune des côtes occidentales de France", Service des Vaisseaux du Roi, Dépôt Général de la Marine - Archives du Service Historique de la Marine, Brest - R 3440, planche 20.7.

20082908494NUC : - Archives départementales du Finistère

Illustrations

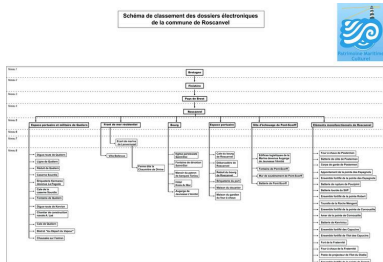
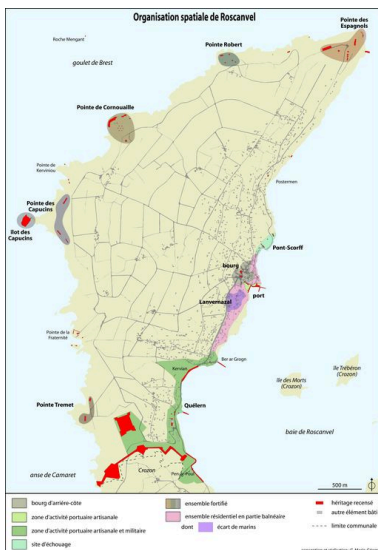


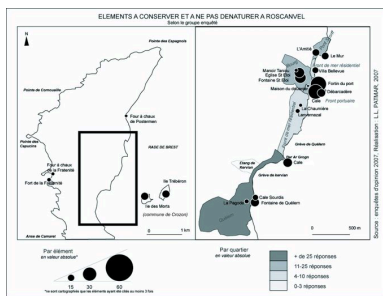
Schéma de classement des dossiers électroniques de la commune de Roscanvel (voir annexe 3)
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908474NUC



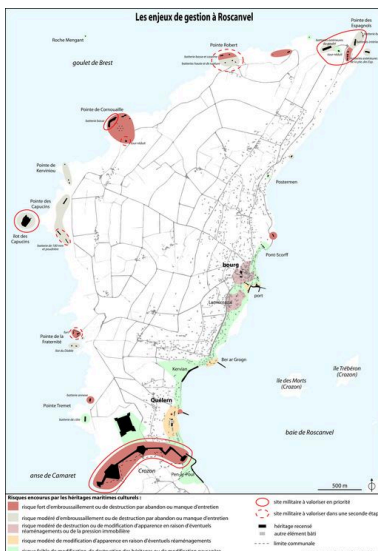
Organisation spatiale de Roscanvel (voir annexe 4)
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908499NUC

Éléments	Nombre de personnes ayant cité l'élément dans un questionnaire	Pourcentage de personnes ayant cité l'élément dans un questionnaire	Rang	DREC
Fortifications	45	95	1	Presque unanimement cité
Espace Portuaire	45	75	2	Presque unanimement cité
Résultat du bourg	39	65	3	Souvent cité
Cote du bourg	35	59	4	Souvent cité
Cote de Quetlem	34	57	5	Souvent cité
Fontaine St-Eloi	26	43	6	Moyennement cité
Eglise St-Eloi	22	37	7	Moyennement cité
Fontaine de Quetlem	21	35	8	Moyennement cité
Îles des Morts (commune de Crozon)	21	35	8	Moyennement cité
Île Triboulin (commune de Crozon)	21	35	8	Moyennement cité
Débarcadere	16	30	11	Moyennement cité
Edifice logistique de la Marine devenu auberge de jeunesse à l'Anse	17	28	12	Moyennement cité
Cote de la caserne Sourdis	17	28	12	Moyennement cité
Ancienne ermitière devenue villa-jardin La Pagode	17	28	12	Moyennement cité
Mur de soutènement de Pont-Scoff	16	27	15	Moyennement cité
Villa Bellevue	14	23	16	Peu cité
Caserne Sourdis	14	23	16	Peu cité
Quartier de pêcheurs de Lanvenezac	12	20	18	Peu cité
Espace portuaire et militaire de Quetlem	11	18	19	Peu cité
Chaumières de St-Pol-Roux	10	17	20	Peu cité
Four à chaux de la Fraternité	9	15	21	Peu cité
Manoir Tampo	8	13	22	Peu cité
Ensemble fortifié des Caspucis	8	13	22	Peu cité
Fort de la Fraternité	7	12	24	Peu cité
Four à chaux de Postermen	7	12	24	Peu cité
Maison du douanier	6	10	26	Peu cité
Fort de Comouaille	6	10	26	Peu cité
Digue-môle de Kervann	5	9	28	Peu cité
Fort de la pointe des Espagnols	4	7	29	Peu cité
Lignes et réduit de Quetlem	3	5	30	Peu cité
Fontaine de Pont-Scoff	2	3	31	Peu cité
Hôtel Kevin Ar Mor	1	2	32	Peu cité
Ancienne Auberge de jeunesse l'Anse	1	2	32	Peu cité

Tableau de Degré de Reconnaissance Patrimoniale (par la population enquêtée) des éléments cités à Roscanvel
Phot. Léniaïg L'Aot
IVR53_20082908513NUC



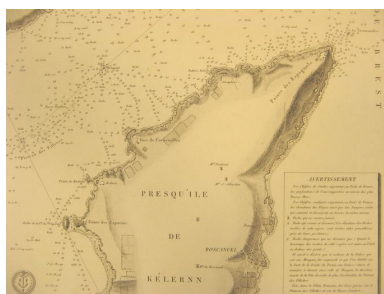
Eléments patrimoniaux à conserver à Roscanvel d'après la population enquêtée (voir annexe 5)
Phot. Léniaïg L'Aot
IVR53_20082908514NUC



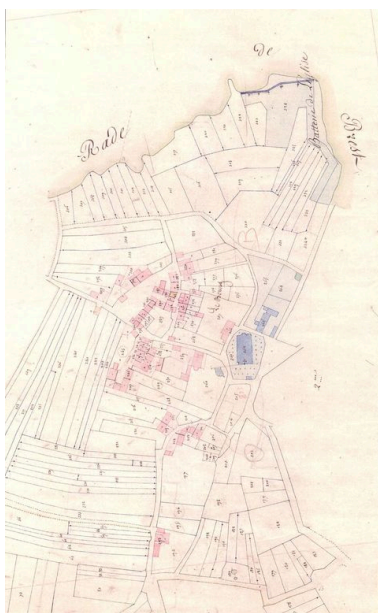
Les enjeux de gestion à Roscanvel (voir annexe 6)
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908500NUC



Evolution de la population de Roscanvel depuis l'Ancien Régime
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908501NUC



Extrait de la carte du
Goulet de Brest (1816)
Phot. Service historique
de la Marine (Archives)
IVR53_20082908492NUC



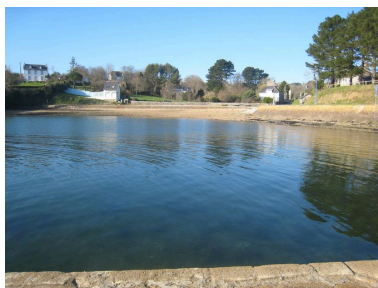
Extrait du cadastre de 1831
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20082908494NUC



Vue générale de la
commune de Roscanvel
Phot. Guillaume Marie, Phot.
Ministère de l'Équipement,
Autr. Guillaume Marie
IVR53_20082908486NUC



Bourg de Roscanvel
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908476NUCA



Espace portuaire de Roscanvel
Phot. Françoise Péron
IVR53_20072908938NUCA



Cale de Quéléren
Phot. Françoise Péron
IVR53_20072908971NUCA



Digue-route de Quéléren
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20072908951NUCA



Briqueterie Kermarec devenue
villa-pension La Pagode
Phot. Lénéaig L'Aot
IVR53_20072908916NUCA



Atelier de chantier naval auguste Laë
Phot. Lénéaig L'Aot
IVR53_20072908969NUCA



Fontaine de Quéléren
Phot. Lénaïg L'Aot
IVR53_20072908961NUCA



Bistrot 'Au départ du vapeur'
Phot. Lénaïg L'Aot
IVR53_20072908975NUCA



Lignes de Quéléren
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908485NUCA



Site d'échouage de Pont-Scorff
Phot. Françoise Péron
IVR53_20072908943NUCA



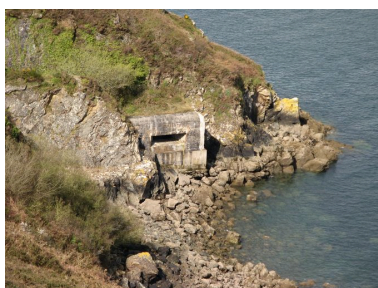
Chaumière de Divine
Phot. Lénaïg L'Aot
IVR53_20072908944NUCA



Four à chaux de la Fraternité
Phot. Lénaïg L'Aot
IVR53_20072908985NUCA



Batterie extérieure de gauche du
goulet de la pointe des Espagnols
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908419NUCA



Batterie de rupture de Pourjoint
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908424NUCA



Tour-réduit de Cornouaille
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908439NUCA



Ensemble fortifié de
l'îlot des Capucins
Phot. Françoise Péron
IVR53_20082908456NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Le patrimoine maritime des communes de Crozon, Roscanvel, Camaret, Clohars-Carnoët, Armor-Plage et Sené (opération UBO) (IA29004257)

Oeuvres en rapport :

Amer de la pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004246) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe de Cornouaille
Appontement de la pointe des Espagnols (Roscanvel) (IA29004240) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe des Espagnols

Batterie de Kerviniou (Roscanvel) (IA29004245) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe de Kerviniou

Batterie de rupture de Pourjoint, les Espagnols (Roscanvel) (IA29004254) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe des Espagnols

Batterie lourde du Stiff (Roscanvel) (IA29004252) Bretagne, Finistère, Roscanvel, ravin du Stiff

Corps de garde de Postermen (Roscanvel) (IA29004248) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Postermen

Ensemble fortifié de l'îlot des Capucins (Roscanvel) (IA29004243) Bretagne, Finistère, Roscanvel, îlot des Capucins

Ensemble fortifié de la pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004244) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe de Cornouaille

Ensemble fortifié de la pointe des Espagnols (Roscanvel) (IA29004249) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe des Espagnols

Ensemble fortifié de la pointe de Tremet (Roscanvel) (IA29004250) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe de Tremet

Ensemble fortifié de la pointe Robert (Roscanvel) (IA29004251) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe Robert

Ensemble fortifié des Capucins (Roscanvel) (IA29004247) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe des Capucins

Espace portuaire de Roscanvel (IA29004207) Bretagne, Finistère, Roscanvel

Espace portuaire et militaire de Quélern (Roscanvel) (IA29004210) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quélern, Kervian, Beg ar Grog

Feu dit tourelle de la Roche Mengant (Roscanvel) (IA29004255) Bretagne, Finistère, Roscanvel, roche Mengant

Fort de la Fraternité (Roscanvel) (IA29004256) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe de la Fraternité

Four à chaux de la Fraternité (Roscanvel) (IA29004241) Bretagne, Finistère, Roscanvel, pointe de la Fraternité

Four à chaux de Postermen (Roscanvel) (IA29004239) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Postermen

Front de mer résidentiel, Lanvernazal ; Pont-Scorff (Roscanvel) (IA29004208) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Lanvernazal, Pont-Scorff

Poste de projecteur de l'îlot du Diable (Roscanvel) (IA29004242) Bretagne, Finistère, Roscanvel, îlot du Diable

Secteur urbain : bourg de Roscanvel (IA29004206) Bretagne, Finistère, Roscanvel

Site d'échouage de Pont-Scorff (Roscanvel) (IA29004209) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pont-Scorff

Auteur(s) du dossier : Françoise Péron, Lénaïg L'Aot, Guillaume Marie

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Schéma de classement des dossiers électroniques de la commune de Roscanvel

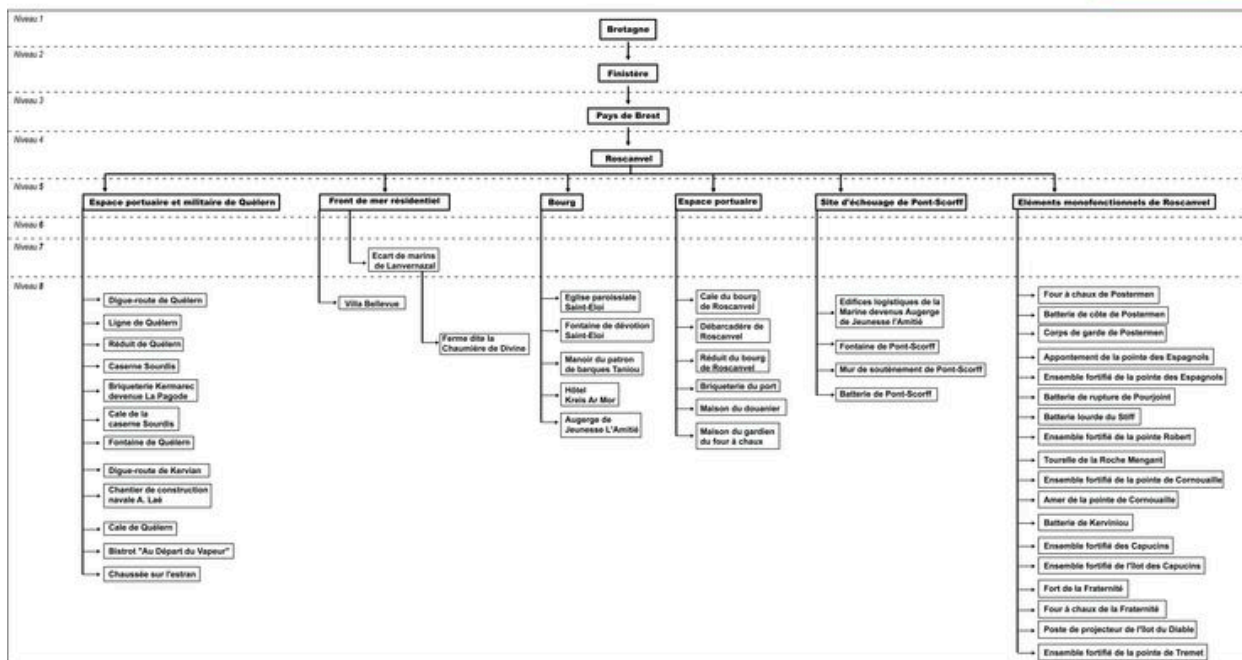


Schéma de classement des dossiers électroniques de la commune de Roscanvel (voir annexe 3)

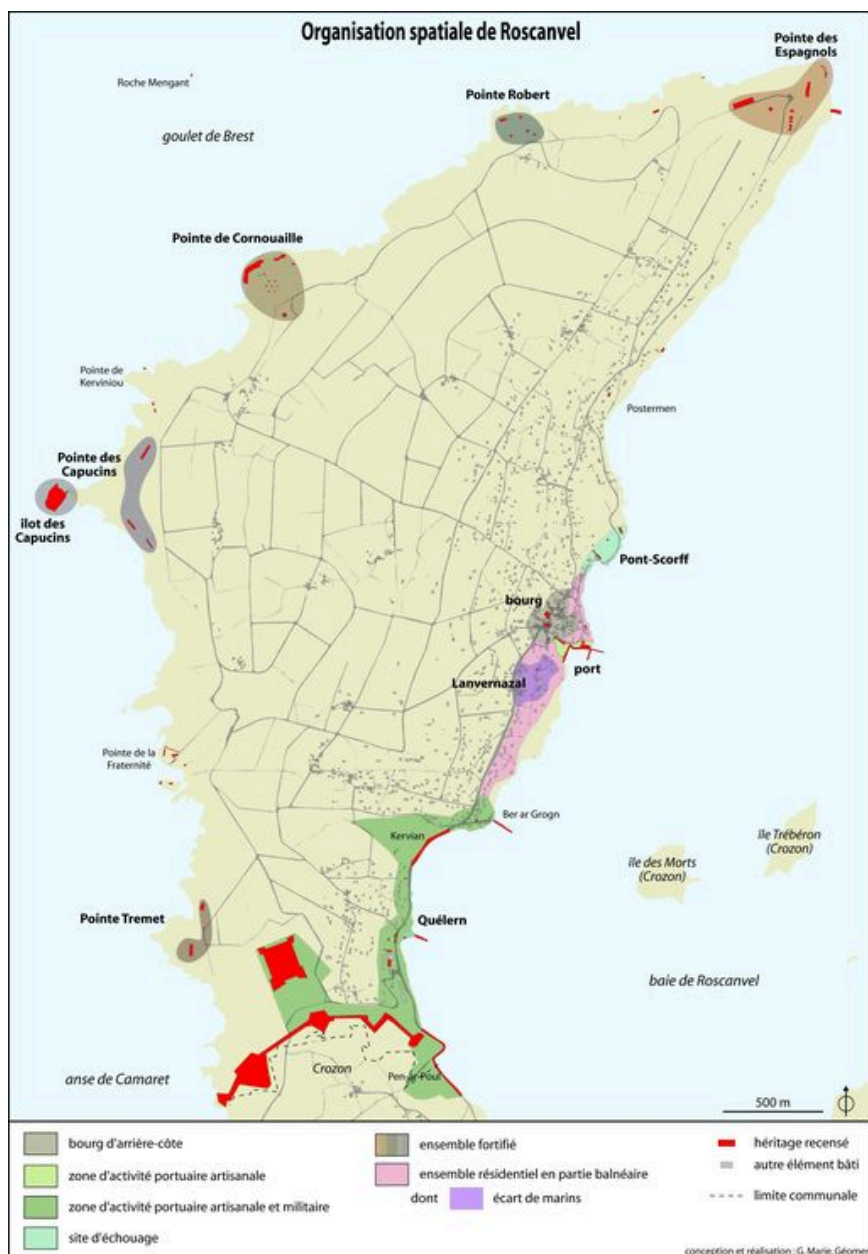
IVR53_20082908474NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Organisation spatiale de Roscanvel (voir annexe 4)

IVR53_20082908499NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Éléments	Nombre de personnes ayant cité l'élément dans un questionnaire	Pourcentage de personnes ayant cité l'élément dans un questionnaire	Rang	DREC
Fortifications	48	80	1	Presque unanimement cité
Espace Portuaire	45	75	2	Presque unanimement cité
Réduit du bourg	39	65	3	Souvent cité
Cale du bourg	35	59	4	Souvent cité
Cale de Quéléren	34	57	5	Souvent cité
Fontaine St-Eloi	26	43	6	Moyennement cité
Eglise St-Eloi	22	37	7	Moyennement cité
Fontaine de Quéléren	21	35	8	Moyennement cité
Ile des Morts (commune de Crozon)	21	35	8	Moyennement cité
Ile Tréberon (commune de Crozon)	21	35	8	Moyennement cité
Débarcadère	18	30	11	Moyennement cité
Edifice logistique de la Marine devenu auberge de jeunesse à l'Amitié	17	28	12	Moyennement cité
Cale de la caserne Sourdis	17	28	12	Moyennement cité
Ancienne briqueterie devenue villa-pension La Pagode	17	28	12	Moyennement cité
Mur de soutènement de Pont-Scorff	16	27	15	Moyennement cité
Villa Bellevue	14	23	16	Peu cité
Caserne Sourdis	14	23	16	Peu cité
Quartier de pêcheurs de Lanvernazal	12	20	18	Peu cité
Espace portuaire et militaire de Quéléren	11	18	19	Peu cité
Chaumière de St-Pol-Roux	10	17	20	Peu cité
Four à chaux de la Fraternité	9	15	21	Peu cité
Manoir Taniou	8	13	22	Peu cité
Ensemble fortifié des Capucins	8	13	22	Peu cité
Fort de la Fraternité	7	12	24	Peu cité
Four à chaux de Postermen	7	12	24	Peu cité
Maison du douanier	6	10	26	Peu cité
Fort de Cornouaille	6	10	26	Peu cité
Digue-route de Kervian	5	8	28	Peu cité
Fort de la pointe des Espagnols	4	7	29	Peu cité
Lignes et réduit de Quéléren	3	5	30	Peu cité
Fontaine de Pont-Scorff	2	3	31	Peu cité
Hôtel Kreis Ar Mor	1	2	32	Peu cité
Ancienne Auberge de jeunesse l'Amitié	1	2	32	Peu cité

Tableau de Degré de Reconnaissance Patrimoniale (par la population enquêtée) des éléments cités à Roscanvel

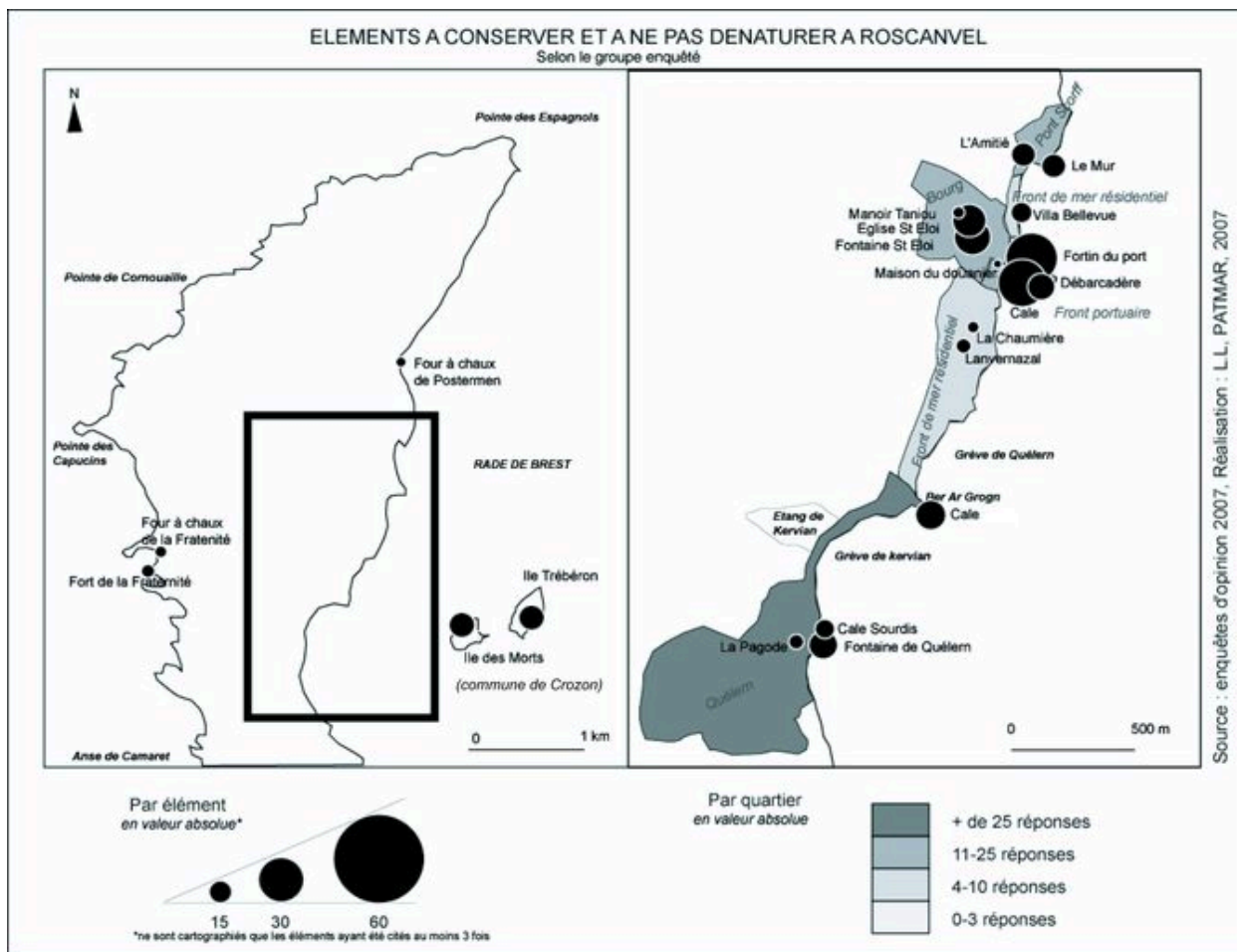
IVR53_20082908513NUC

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Eléments patrimoniaux à conserver à Roscanvel d'après la population enquêtée (voir annexe 5)

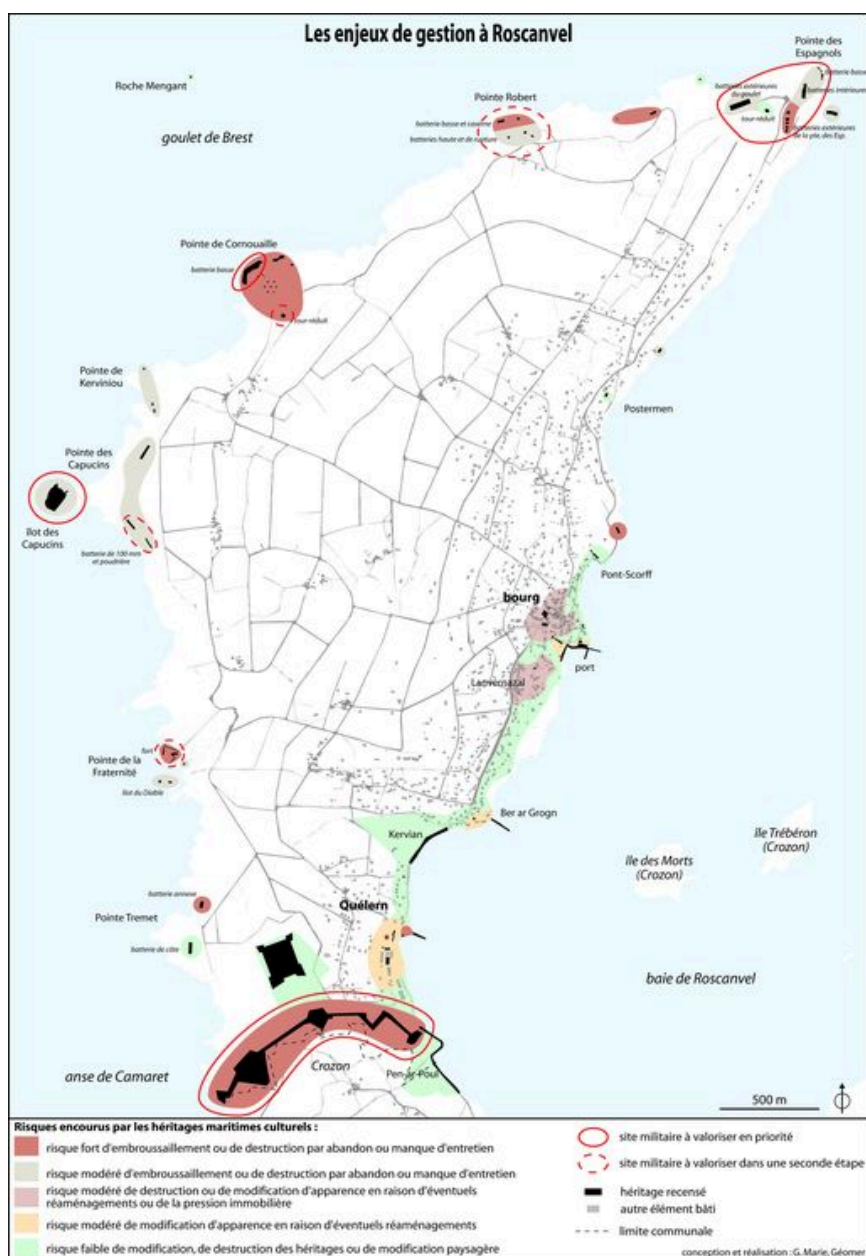
IVR53_20082908514NUC

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les enjeux de gestion à Roscanvel (voir annexe 6)

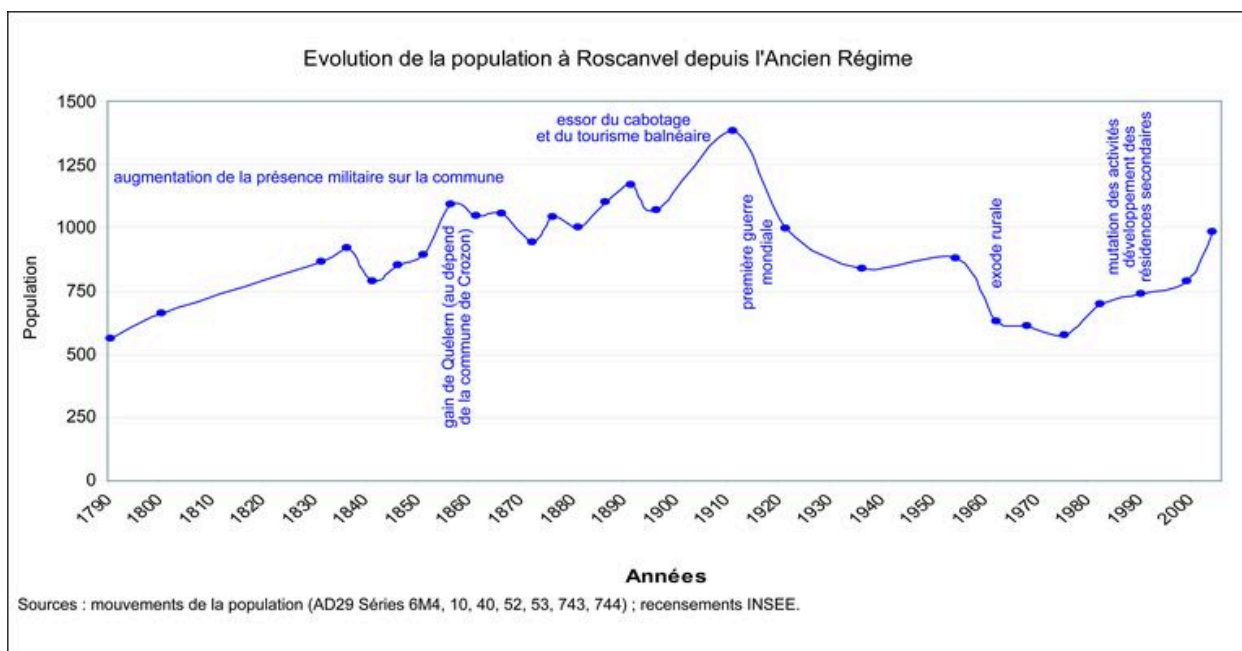
IVR53_20082908500NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Evolution de la population de Roscanvel depuis l'Ancien Régime

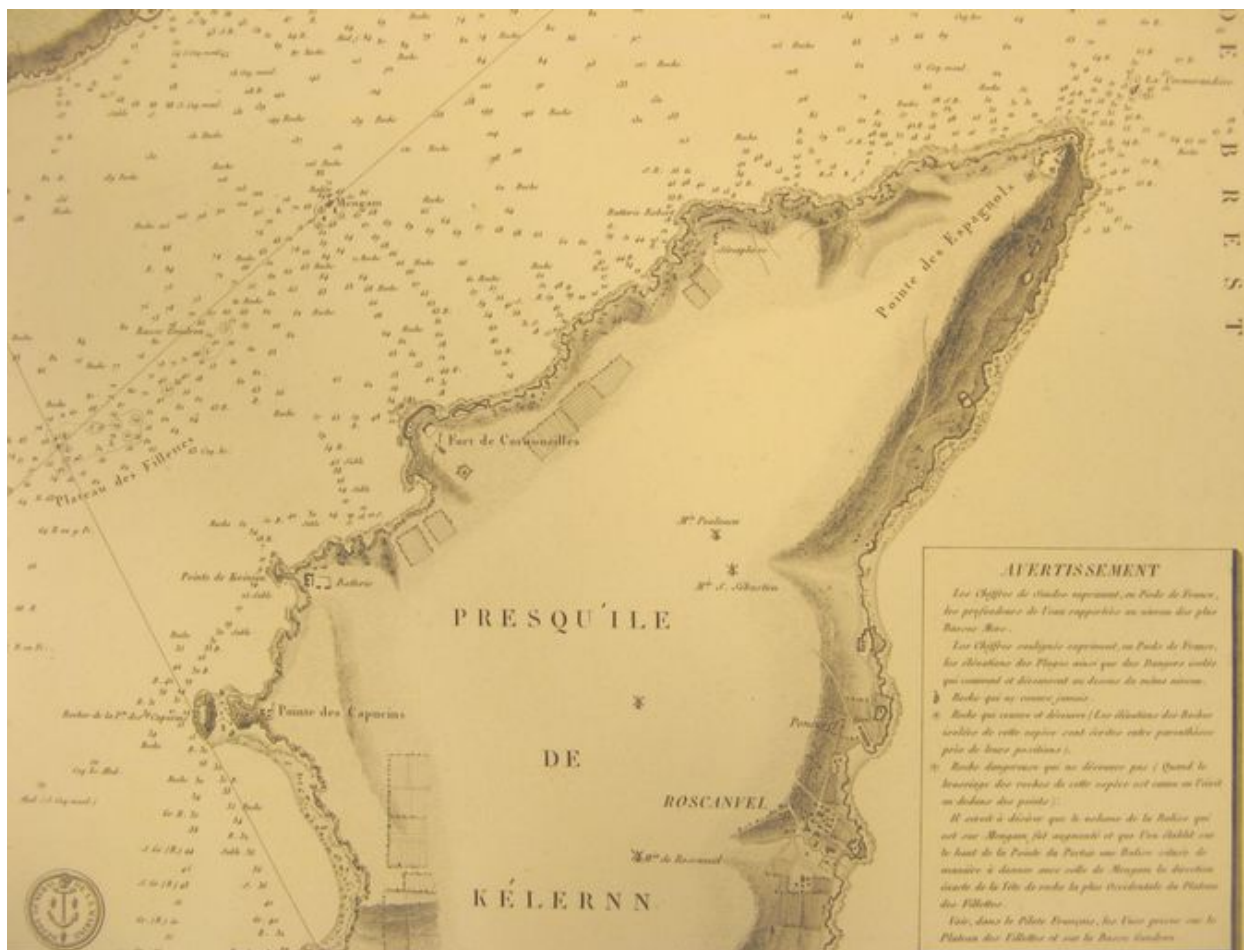
IVR53_20082908501NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait de la carte du Goulet de Brest (1816)

Référence du document reproduit :

- **Neptune des côtes occidentales de France**
Dans "Neptune des côtes occidentales de France", Service des Vaisseaux du Roi, Dépôt Général de la Marine.
Archives du Service historique de la Marine (Brest) : R 3440, planche 20.7

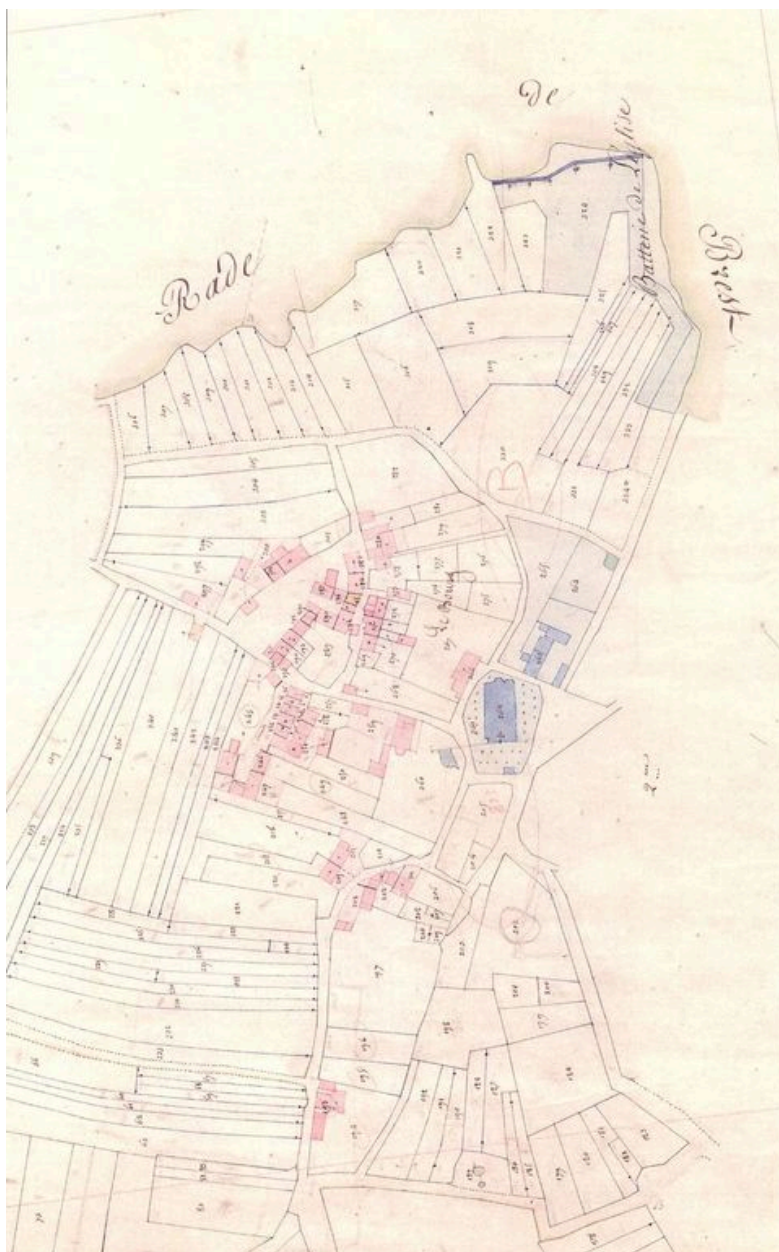
IVR53_20082908492NUC

Auteur de l'illustration : Service historique de la Marine (Archives)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Marine - Archives

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du cadastre de 1831

IVR53_20082908494NUC

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la commune de Roscanvel

IVR53_20082908486NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie, Auteur de l'illustration : Ministère de l'Équipement

Auteur du document reproduit : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé photogrammétrique ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bourg de Roscanvel

IVR53_20082908476NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Espace portuaire de roscanvel

IVR53_20072908938NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cale de Quéleirn

IVR53_20072908971NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue-route de Quélern

IVR53_20072908951NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Briqueterie Kermarec devenue villa-pension La Pagode

IVR53_20072908916NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atelier de chantier naval auguste Laë

IVR53_20072908969NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fontaine de Quélern

IVR53_20072908961NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bistrot 'Au départ du vapeur'

IVR53_20072908975NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lignes de Quélefn

IVR53_20082908485NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Site d'échouage de Pont-Scorff

IVR53_20072908943NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chaumière de Divine

IVR53_20072908944NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Four à chaux de la Fraternité

IVR53_20072908985NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



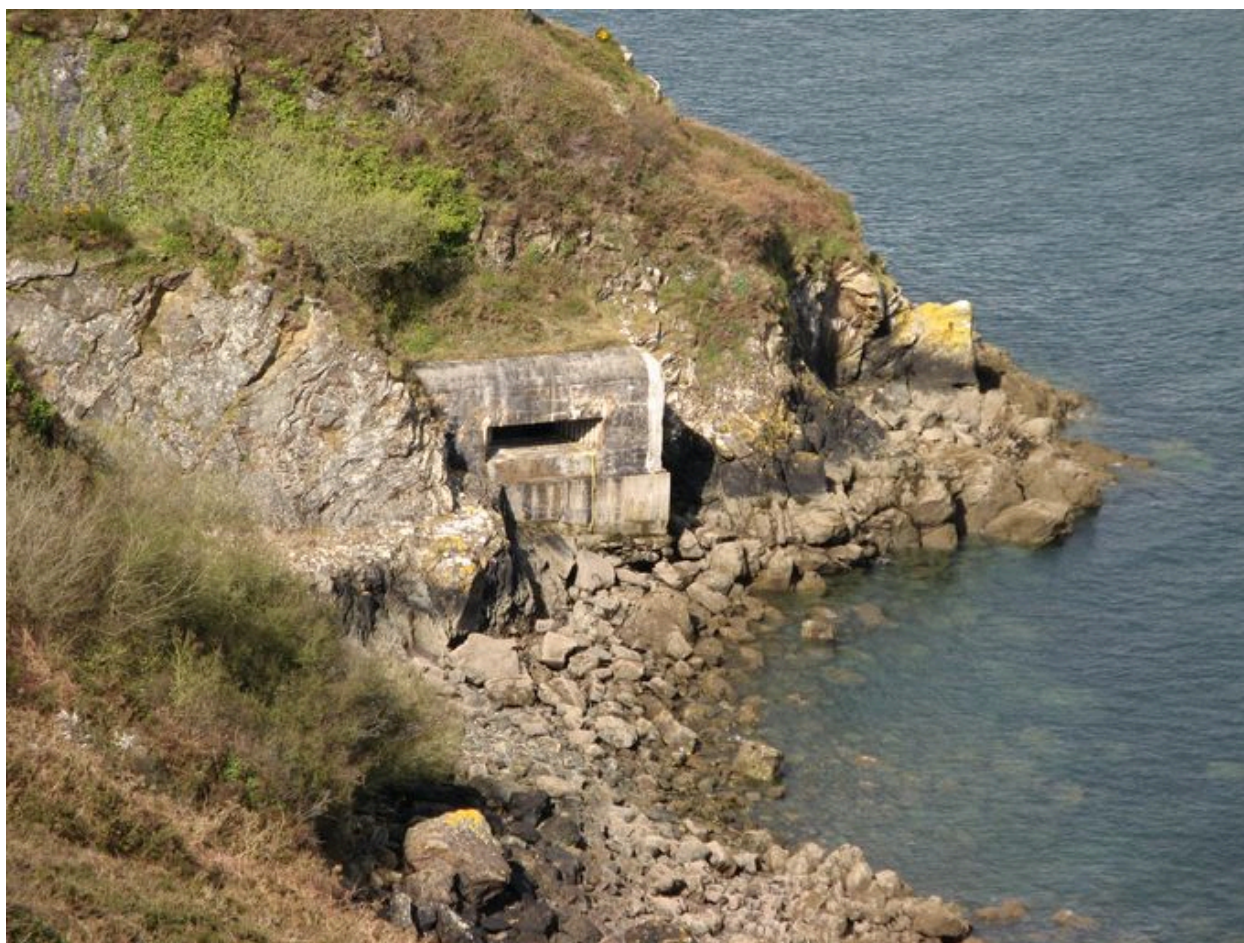
Batterie extérieure de gauche du goulet de la pointe des Espagnols

IVR53_20082908419NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Batterie de rupture de Pourjoint

IVR53_20082908424NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour-réduit de Cornouaille

IVR53_20082908439NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble fortifié de l'îlot des Capucins

IVR53_20082908456NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation